



Prise de sang alcoolemie erreur lors de la prise d identité

Par **patrice**, le **22/10/2012 à 15:57**

Bonjour, lors de la prise de sang effectuée à l'hôpital pour alcoolemie une erreur est survenue lors de la prise d'identité (erreur de la date de naissance). Ceci rend-il la procédure caduque ? merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **22/10/2012 à 19:00**

Bonjour, L'erreur de date de naissance ne remettra pas en cause le fait que vous ayez conduit sous alcool.